

**RAPPORT ANNUEL 2014-2015  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE :  
ÉCOLE OPTIONNELLE YVES-PRÉVOST ET DES LOUTRES**

**DE LA COMMISSION SCOLAIRE  
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

<b>Par :</b>	Alain Laroche
<b>Titre :</b>	Président du conseil d'établissement
<b>Date :</b>	8 juin 2015

## **Mot de la présidente ou du président**

Bonjour,

Le présent rapport témoigne du travail effectué par notre conseil d'établissement au cours de l'année 2014-2015.

Bonne lecture!

### **1. Présentation du Conseil d'établissement**

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Dumas, Anick	Directrice
Drolet, Marie-Claude	Enseignante Y.P.
Parent, Hélène	Enseignante Y.P.
Toupin, Manon	Enseignante D.L.
Fontaine, Nancy	Enseignante D.L.
Hovington, Roxanne	Représentante du service de garde
Dallaire, Marie-Christine	Représentante du service de soutien
Vallière, Karine	Parent D.L.
Leclaire, Hugo	Parent D.L.
Pichette, Marie-Pierre	Parent Y.P.
Filteau, Étienne	Parent Y.P.
Gutierrez, Yohali	Parent Y.P. Représentante au comité de parents
Corbeil, Robert	Parent D.L. Vice-président
Laroche, Alain	Parent Y.P. Président
Balzano, Marjorie	Secrétaire d'assemblée
Turcotte, Clément	Commissaire

## 2. Dates des rencontres

<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Novembre</b>	<b>Décembre</b>	<b>Janvier</b>
<b>29</b>	<b>27</b>		<b>8</b>	<b>26</b>
<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
	<b>9 - 30</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>8</b>

## 3. Projet éducatif et plan de réussite

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Les valeurs du projet éducatif de l'école optionnelle Yves-Prévost et des Loutres s'inspirent de l'œuvre de Célestin Freinet.

- Autonomie
- Coopération
- Responsabilisation

La pédagogie Freinet...

- Favorise l'expression sous toutes ses formes;
- Exploite diverses formes de communication;
- Met en place des outils de gestion du temps, de l'espace, du travail et des relations interpersonnelles;
- Permet à l'enfant d'évaluer et d'être évalué.

Orientations 2009-2014 :

1. Offrir à nos élèves une pédagogie qui répond aux besoins de l'enfant pour favoriser sa réussite.
  - 1.2 Concertation dans l'application des règles de vie (école et service de garde).
  - 1.3 Consolider la communication école-famille.
2. Permettre à nos élèves de vivre les valeurs Freinet dans un milieu de vie stimulant et sécuritaire.
  - 2.1 Actualisation des valeurs et des habiletés Freinet en classe.
  - 2.2 Offrir un service de garde stimulant.
  - 2.4 Favoriser le sentiment d'appartenance à la pédagogie de l'école.

Orientations 2015 :

*Débuter le projet d'intensification en anglais au 3<sup>e</sup> cycle tout en travaillant en pédagogie Freinet avec les jeunes durant les cours d'anglais et aux PM Freinet.*

#### **4. Règles de conduite**

Quelques lignes directrices :

Pour les règles de vie et le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence, suite à l'évaluation et à la satisfaction des intervenants concernant l'encadrement des élèves, nous reconduisons les pratiques actuelles sans modification majeure pour l'an prochain.

#### **5. Frais chargés aux parents**

Quelques faits saillants :

Le coût maximal chargé aux parents est comparable aux moyennes des coûts chargés aux parents dans la commission scolaire. La direction et le personnel respectent la politique des frais chargés aux parents et s'assurent de réduire au maximum les frais pour les fournitures scolaires et les sorties éducatives.

Les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2015-2016 ont été approuvés par les membres du conseil d'établissement le 8 juin 2015.

#### **6. Avis et consultations – Commission scolaire**

Sujets sur lesquels le CE a été consulté :

<b>Dates</b>	<b>Objet de la consultation</b>	<b>Court résumé de la position du CE</b>
9 mars	Critère de sélection de la direction d'école	Les critères de sélection de la direction ont été reconduits en spécifiant que les mêmes critères devraient s'appliquer au poste de direction adjointe.
30 mars	Politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications	Le document a reçu un avis favorable dans son ensemble

## **7. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP**

<b>Dates</b>	<b>Objet de l'information</b>	<b>Outils utilisés</b>
Septembre - juin	Services offerts par l'école	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblée générale de septembre</li> <li>Communiqués tout au long de l'année (sdg, enseignants et direction)</li> </ul>
Septembre - juin	Projet éducatif et plan de réussite (orientations de l'école)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblée générale de septembre</li> </ul>
Mars et juin 2015	Lutte contre l'intimidation et la violence (Protocole de l'école et bilan des manquements aux règles de vie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil d'établissement</li> </ul>

## **8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs</b>	<b>Précisions</b>
Mars 2015	Grille matière	Approuvée par le C.É.
Mai 2014	Accueil des futurs élèves du préscolaire	Le C.É. a approuvé un changement à l'horaire au calendrier scolaire du préscolaire afin de permettre l'accueil des futurs élèves le 4 juin 2015.
Année 2014-2015	Sorties éducatives	Au cours de l'année 2014-2015, le C.É. a approuvé toutes les sorties éducatives
Septembre 2014 Décembre 2014 Juin 2015	Modifications à l'horaire	Fermeture du service de garde pendant la semaine de relâche Horaire continu du 19 décembre Horaire continu du 23 juin
Mars 2015	Intensification de l'anglais au troisième cycle	Suite à une approbation à 80% de la part des parents, le projet d'intensification de l'anglais a été adopté et sera mis en place pour l'année 2015-2016.

Janvier et juin 2015	Philosophie, services et règlements du service de garde	Le C.É a approuvé le document visant à mettre à jour et harmoniser avec les orientations de la commission scolaire et les règlements, services et philosophie du service de garde l'Optimôme.
----------------------	---	---

### **9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires (art. 90 à 92 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra scolaires</b>	<b>Précisions</b>
	N/A	

### **10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)**

<b>Dates</b>	<b>Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières</b>	<b>Précisions</b>
Octobre 2014	Budget de l'école 2014-2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adopté par le C.É. le 27 octobre 2014</li> </ul>
Janvier 2015		<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du budget actualisé en 2015 (budget de mi-année)</li> </ul>

### **11. Projets spéciaux**

#### Intensification de l'anglais

En 2013-2014, les parents de l'école ont demandé, par le biais d'un sondage de la CSDPS, une augmentation des heures d'anglais au troisième cycle.

Un premier comité formé d'enseignants s'est penché sur le dossier afin de trouver des solutions créatives afin d'augmenter le nombre d'heures accordées à l'anglais en minimisant l'impact sur les pratiques pédagogiques en pédagogie Freinet et le temps d'enseignement en classe avec le titulaire.

Le projet a été présenté aux parents au début de l'année 2015 et a reçu un appui favorable de 80% des parents de l'école.

Le conseil d'établissement a donc adopté une résolution le 9 mars 2015 visant à modifier la grille horaire pour l'année scolaire 2015-2016 afin de mettre en place l'intensification de

l'anglais au troisième cycle.

Projet sport d'hiver (Iniski) (suivi)

Malgré l'appui favorable des parents de la bâtisse Yves-Prévost au projet sport d'hiver (Iniski), le centre de ski s'est désisté à l'automne en mentionnant que ce n'était plus possible d'accueillir tous les élèves de l'école (Yves-Prévost et des Loutres) pour la réalisation du projet tel que discuté en 2014.

En cours d'année, les démarches n'ont pas permis de trouver un autre centre capable d'accueillir les élèves d'Yves-Prévost pour la réalisation du projet.

Le projet a donc été reporté à l'année scolaire 2015-2016.

Ouverture d'une nouvelle classe au deuxième cycle pour la bâtisse Yves-Prévost (suivi)

L'ouverture de la nouvelle classe au deuxième cycle a été un vif succès. Les inscriptions sont au rendez-vous pour l'année scolaire 2015-2016.

Institutionnalisation d'Yves-Prévost et des Loutres (an 2, suivi)

La deuxième année de la fusion des deux bâtisses a été plus « tranquille » que la première puisque l'équipe de des Loutres est maintenant bien installée dans les nouveaux locaux de Charlesbourg. L'arrimage des deux milieux se poursuit et les échanges sont toujours aussi enrichissants.

## **12. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)**

Une autre belle année se termine et je remercie tous les membres pour leur participation aux réunions du conseil d'établissement. Votre participation a été assidue, constructive et vos questions et commentaires ont été cohérents et pertinents. Merci à tous!

Je dis un merci spécial à Anick Dumas, directrice de l'école, avec qui j'ai adoré préparer et animer les rencontres. Le travail qu'elle a accompli notamment depuis la fusion des deux bâtisses a été colossal et ce fut un honneur de travailler avec elle. Merci Anick!

Merci aussi à Marjorie Balzano pour son travail de secrétariat de qualité professionnelle. Le travail de secrétaire d'assemblée demande beaucoup d'attention et de rigueur et cette année, les versions préliminaires des procès-verbaux nécessitaient que des corrections mineures. Merci Marjorie et nous souhaitons vous garder avec nous pour les années à venir.

Un merci particulier à monsieur Clément Turcotte pour votre participation assidue à nos rencontres et surtout pour votre intérêt porté à la pédagogie Freinet. Notre façon de travailler avec les jeunes et les parents peut parfois aller à l'encontre de certaines réformes gouvernementales et dans un avenir plus ou moins lointain, nous aurons peut-être besoin de vous pour nous appuyer dans différents dossiers. Merci monsieur Turcotte!

Le gros dossier de l'année scolaire 2015-2016 sera l'implantation de l'intensification de l'anglais au troisième cycle. Bien que ce projet ait été accepté par 80% des parents de l'école, son implantation demeure un projet audacieux et sera suivi de près par ses partisans et ses détracteurs. Il sera important de garder un œil critique et de ne tirer de conclusions hâtives au moindre succès ou faux pas.

Ce présent rapport clôt ma sixième et dernière année à titre de président du conseil d'établissement. Lorsque j'ai débuté, je succédais à monsieur Michel Paris qui a été président pendant 16 ans. Il était un homme engagé et de cœur. Je le remercie pour le chemin qu'il a tracé avant mon arrivée et pour ses généreux conseils.

Je remercie aussi Martin Lavallée et Lucie Côté, qui ont précédé madame Dumas à la direction de l'école. J'ai adoré faire équipe avec eux et le lien de confiance a toujours été présent.

Étant moi-même enseignant, j'ai siégé pendant quatre ans sur deux conseils d'établissement à titre de membre du personnel et je n'ai jamais vécu une expérience aussi enrichissante qu'ici au fil des années. Ce qui caractérise ce milieu est l'ENGAGEMENT des parents et des membres du personnel. Les gens qui ont siégé ici au fil des années sont des gens de convictions qui croient profondément aux valeurs de la pédagogie Freinet et au projet éducatif.

Les valeurs de la pédagogie Freinet sont souvent en opposition avec les demandes des différents ministres de l'éducation qui ont succédé au fil des années. Nous avons eu à faire beaucoup de gymnastique et être très créatifs au fil des années afin de s'adapter aux nouvelles exigences ministérielles tout en maintenant nos convictions. Je veux ici féliciter tous les membres de tous les conseils d'établissement des six dernières années à notre école pour leur contribution positive et constructive.

Les années qui s'en viennent ne seront pas différentes des dernières années. Vous aurez à continuer à faire valoir vos droits à travers de nouvelles exigences ministérielles. Je vous invite à continuer à être créatifs et constructifs dans vos requêtes et à continuer à garder comme premier critère le bien-être de l'enfant et sa réussite sur tous les plans.

Bonne continuité et bon succès!

Alain Laroche, président